

Hors de l'Église catholique il n'y a absolument pas de salut

Par
F. Peter Dimond, O.S.B.

www.vaticancatholique.com
www.vaticancatholic.com

©copyright

Mystici Corporis

Certains ont la fausse impression que l'atroce hérésie pré-Vatican II (dont il y a été question dans le chapitre précédent) — fut aussi enseignée par le pape Pie XII dans son encyclique *Mystici Corporis*. Ce n'est pas vrai. Le passage que les hérétiques aiment citer dans *Mystici Corporis* est faible, mais n'est pas hérétique. Il est traduit avec précision comme suit :

Pape Pie XII, *Mystici Corporis* ; 29 juin 1943, parlant des non-catholiques : « Cette assurance solennelle, Nous désirons la renouveler... les invitant tous et chacun de toute Notre affection à céder librement et de bon cœur aux impulsions intimes de la grâce divine et à s'efforcer de sortir d'un état où nul ne peut être sûr de son salut éternel ; car, même si par un certain désir et souhait inconscient, ils se trouvent ordonnés au Corps mystique du Rédempteur, ils sont privés de tant et de si grands secours et faveurs célestes, dont on ne peut jouir que dans l'Église catholique. » [672]

Tout d'abord, beaucoup de gens ont mal traduit ce passage de *Mystici Corporis*, afin d'affaiblir davantage et pervertir les mots de Pie XII. La phrase (ab eo statu se eripere studeant, in quo de sempiterna cuiusque propria salute securi esse non possunt) correctement traduite par « ... s'efforcer de sortir d'un état où nul ne peut être sûr de son salut éternel, » a été mal traduite par « cherchent à se retirer de cet état **dans lequel ils ne peuvent pas avoir la certitude de leur salut** » [673] Cette erreur de traduction donne la nette impression que les non-catholiques ont une éventuelle possibilité d'obtenir le salut là où ils sont.

Il est très intéressant de voir que même un défenseur du Protocole hérétique 122/49, Mgr Fenton, admet que « pas avoir la certitude » est une traduction très trompeuse.

Mgr Joseph Clifford Fenton, *The Catholic Church and Salvation* ; 1958, p. 88 : « Beau-coup de traductions de *Mystici Corporis Christi* ayant été publiées emploient l'expression “in which they cannot be sure of their salvation” [“dans lequel ils ne peuvent pas avoir la certitude de leur salut”], en traduisant cette clause en anglais. Cette terminologie est à la fois inexacte et sérieusement trompeuse. » [674]

Fenton poursuit en soulignant que l'erreur de traduction donne l'impression que les catholiques peuvent avoir la certitude de leur salut, ce qui est une hérésie condamnée par le concile de Trente (Trente, Se. 6, ch. 9).

L'autre partie de *Mystici Corporis* qui a été traduite de manière incorrecte par beaucoup pour affaiblir davantage et pervertir les paroles de Pie XII, est la phrase en latin : « quandoquidem, etiamsi inscio quodam desiderio ac voto ad mysticum Redemptoris Corpus **ordinentur**. » Celle-ci a été mal traduite par beaucoup de cette façon : « car, même si par un certain désir et souhait inconscient, ils se trouvent liés au Corps mystique du Rédempteur. » C'est une erreur de traduction délibérée qui modifie le sens des paroles de Pie XII. Pour expliquer en quoi c'est une traduction erronée, je citerai Frère Robert Mary dans *Father Feeney and the Truth About Salvation*.

« Le mot mal traduit est **ordinentur**. Le livre de Roy J. Deferrari, *A Latin-English*

Dictionary of St. Thomas Aquinas, nous donne la signification suivante pour le verbe latin ordino :

“Ordino, are, avi, atum — (1) ordonner, mettre en ordre, arranger, ajuster, disposer (2) ordonner...”

Puisque le pape utilise le mode subjonctif pour exprimer une contingence d’incertitude, non d’un fait, la traduction devrait se lire :

“car, même si par un certain désir et souhait inconscient, ils se trouvent possiblement disposés (ou ordonnés) au Corps mystique du Rédempteur...”

En d’autres termes, la seule chose que ce “certain désir et souhait inconscient” (inscio quodam desiderio ac voto) peut faire pour ces non-catholiques, est de les mettre en ordre pour entrer ou retourner dans l’Église. En aucun cas le pape ne dit, comme un fait établi, que ceux-ci sont “liés” au Corps mystique du Rédempteur, encore moins “unis à celui-ci.” » [675]

Frère Robert Mary a judicieusement remarqué combien il est faux de dire que Pie XII enseignait que certains non-catholiques sont sans le savoir “liés” à l’Église par le désir, et que Pie XII n’a en aucun cas enseigné que certains non-catholiques sont “unis” à l’Église. C’est pourtant ce qu’on trouve dans les versions de *Mystici Corporis* traduits dans de nombreux textes, particulièrement ceux écrits par des prêtres qui renient le dogme Hors de l’Église pas de salut.

Bien que l’importante observation ci-dessus montre à quel point le traitement moderne que font les hérétiques de *Mystici Corporis* est faux, il ne fait aucun doute que la déclaration de Pie XII dans le passage susmentionné — même correctement traduit — reste toujours pitoyablement faible, et qu’elle ouvre la porte aux hérétiques libéraux, leur permettant de prétendre que Pie XII approuvait l’hérésie que les non-catholiques peuvent être sauvés par leur désir inconscient pour la foi catholique. Sa faiblesse affiche l’état d’esprit d’un homme qui permit durant son règne que l’hérésie contre le dogme Hors de l’Église pas de salut prenne de l’ampleur dans les séminaires, les textes théologiques et les catéchismes, même s’il n’a pas affirmé que de telles personnes pourraient être sauvées. Pie XII n’avait pas à parler des supposés désir et souhait inconscient des non-catholiques, même s’il n’affirmerait pas que ces derniers pourraient être sauvés. Tout le monde sait que le simple fait de mentionner pareille chose fait saliver les modernistes comme des affamés devant un repas savoureux. Pie XII aurait dû s’adresser aux non-catholiques à la manière du pape Léon XII, et il aurait dû réaffirmer que les non-catholiques périront sans aucun doute s’ils ne gardent pas la foi catholique à la manière de Grégoire XVI.

Pape Léon XII, Quod hoc ineunte ; 24 mai 1824 : « Nous nous adressons à chacun d’entre vous qui êtes encore séparés de la véritable Église et du chemin du salut. Dans cette joie universelle, une chose manque : qu’appelés par l’inspiration de l’Esprit Céleste et qu’ayant brisé tous les pièges déceifs, vous puissiez être sincèrement d’accord avec la Mère l’Église, où il n’y a pas de salut en dehors de ses enseignements. » [676]

Pape Grégoire XVI, Mirari vos ; 15 août 1832 : « ... par conséquent, “ils périront éternellement, sans aucun doute, s’ils ne gardent pas la foi catholique et s’ils ne la conservent entière et sans altération” (Credo Athanasien). » [677]

Une réaffirmation forte de l'enseignement catholique par Pie XII, aurait éliminé toute allégation des hérétiques contre le dogme en référence à son encyclique. Néanmoins, voilà quelques autres déclarations du pape Pie XII dignes d'être citées.

Pape Pie XII, *Mystici Corporis* ; 29 juin 1943 : « **Mais seuls font réellement partie des membres de l'Église ceux qui ont reçu le baptême de régénération et professent la vraie foi.** » [678]

Pape Pie XII, *Mediator Dei* ; 20 nov. 1947 : « En effet, de même que **le bain baptismal distingue tous les chrétiens et les sépare de ceux que l'eau sainte n'a point purifiés et qui ne sont point membres du Christ**, de même le sacrement de l'ordre range les prêtres à part des autres fidèles du Christ qui n'ont point reçu ce don. » [679]

Ces deux déclarations excluent l'idée qu'on puisse être sauvé par un désir explicite pour le baptême, puisqu'elles affirment que ceux qui n'ont pas reçu le sacrement du baptême ne sont ni chrétiens, ni membres de l'Église, ni membres du Christ. (Ceux qui ne sont ni chrétiens ni membres de l'Église ni membres du Christ, ne peuvent pas être sauvés).

Jean 15 :6 - « **Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment, et il séchera ; et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera.** »

En réalité, si on admet que la citation ci-dessus de *Mediator Dei* est magistérielle (et donc infaillible), elle **élimine à elle seule toute la théorie de baptême de désir**, car elle affirme que la différenciation entre ceux qui ont reçu la marque du baptême (qui sont membres du Christ) et ceux qui n'ont pas reçu la marque du baptême (qui ne sont, par conséquent, pas membres du Christ) est aussi prononcée que ceux qui ont été faits prêtres par l'Ordination de ceux qui ne l'ont pas été. **En d'autres termes, selon la déclaration du pape Pie XII dans *Mediator Dei*, affirmer qu'on pourrait être un chrétien ou un membre du Christ sans la marque du baptême (ce qu'affirme la théorie du baptême de désir), s'apparente à affirmer qu'on peut être prêtre sans Ordination.**

Par ailleurs, comme déjà cité dans *Humani generis*, le pape Pie XII avait directement pointé du doigt l'hérésie en marche contre Hors de l'Église pas de salut.

Pape Pie XII, *Humani generis* ; 1950 : « Certains estiment qu'ils ne sont pas liés par la doctrine que Nous avons exposée il y a peu d'années dans notre lettre Encyclique et qui est fondée sur les sources de la révélation, selon laquelle le Corps Mystique et l'Église catholique romaine sont une seule et même chose. **Quelques-uns réduisent à une formule vaine la nécessité d'appartenir à la véritable Église pour obtenir le salut éternel.** » [680]

Le pape Pie XII condamne ici l'exacte même hérésie commune à tous les hérétiques des temps modernes qui rejettent ce dogme. Ils rabaisent le dogme Hors de l'Église pas de salut à une formule vaine, en disant qu'il ne signifie pas ce qu'il dit !

Il conviendrait également de noter que, même si le pape Pie XII n'a pas enseigné que les non-catholiques pourraient être unis à l'Église et sauvés par un « certain désir et souhait inconscient, » s'il l'avait fait, il aurait enseigné **l'hérésie** — une hérésie réfutée par ses propres déclarations

ci-dessus. Comme nous dit saint Paul, « mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème » (Gal. 1 :8). Cependant, le vrai problème avec le pape Pie XII n'était pas ce qu'il disait sur ce dogme, mais ce qu'il ne disait pas, et plus spécifiquement, ce qu'il permit de se produire avec le dogme Hors de l'Église pas de salut et le Père Leonard Feeney, S.J., que ce soit par silence ou négligence (et peut-être par son soutien direct). Ce qu'il permit de se produire fut un crime si capital qu'on ne peut pas le mesurer. Ce qu'il permit de se produire engendra un scandale inimaginable pour les fidèles et un obstacle pour le salut de millions d'âmes en son temps, et pour les générations à venir.

